

# AGMÉ CÉRÉMONIE DES VOEUX

**11 JANVIER 2025**

# LE RECENSEMENT

- C'est tous les 5 ans
- C'est obligatoire
- Votre agent recenseur c'est Elodie BARREY
- Ça démarre le **16 janvier** pour se terminer le 15 février.
- Pour vous aider, la secrétaire de mairie est là aussi.
- Le recensement c'est anonyme: une fois vos réponses extraites pour analyses, leur provenance est effacée. C'est la loi.



**Recensement**  
de la population 2025

Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire demain !  
Encore plus simple par internet

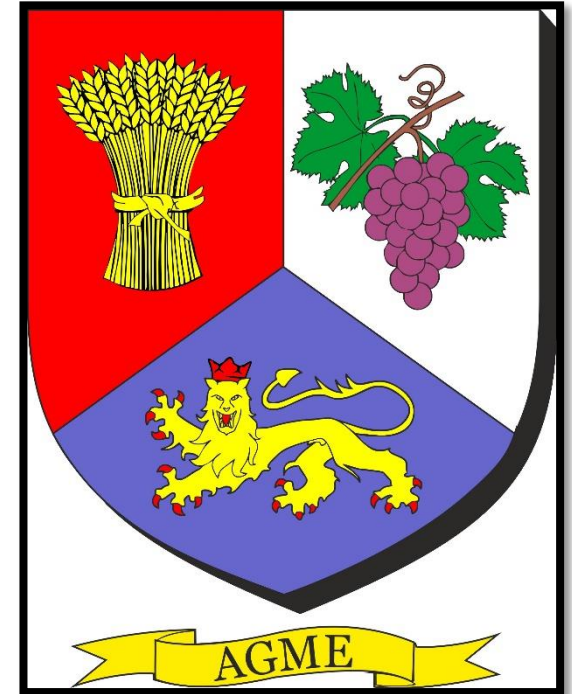
[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé  
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Insee 2025

# UN SITE INTERNET

- Créé gratuitement par les services de VGA
- [agme47.fr](http://agme47.fr)
- La secrétaire de mairie collecte toutes les infos et les insèrera dans le site internet à la demande des associations, de VGA ou de toute autre instance.

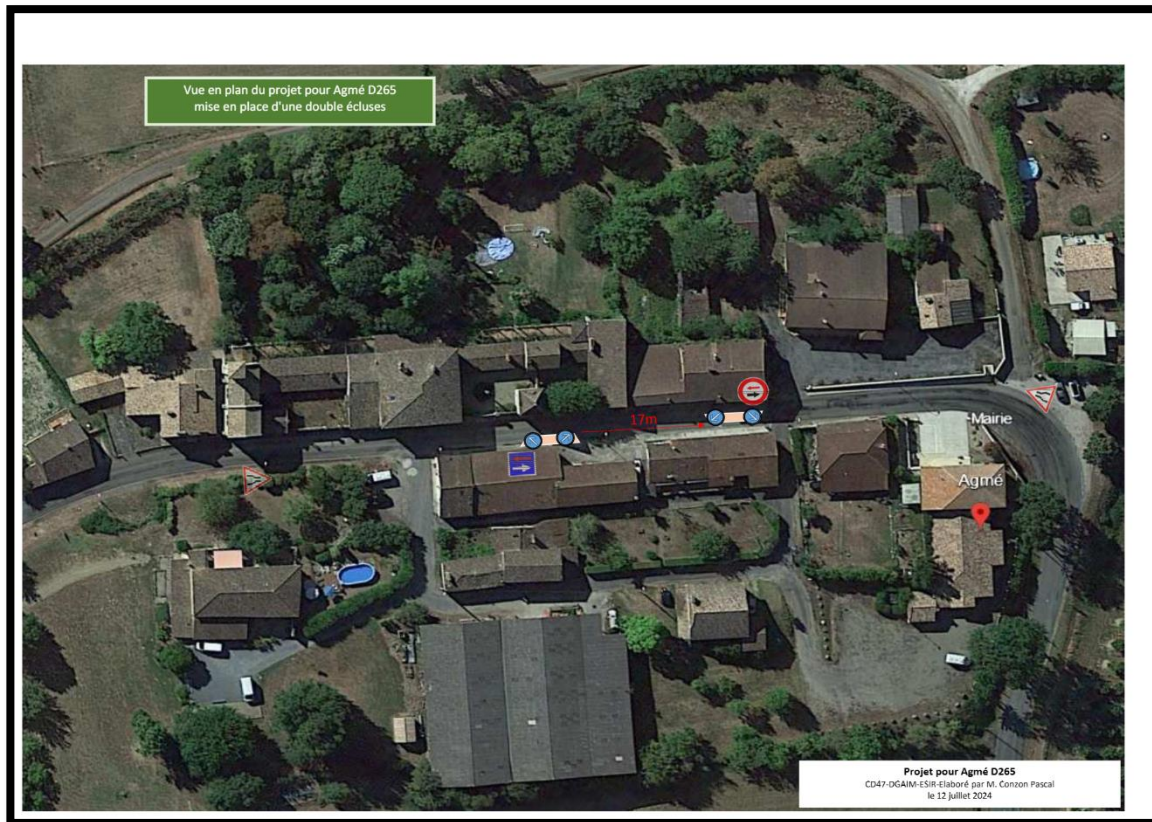


# VOIRIE

- Courant janvier : Un système de ralentissement en traversée de bourg: les **chicanes** ou **écluse** POUR CASSER LA VITESSE



# EMPLACEMENT DE L'ÉCLUSE



# RÉFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX

- Il y a 14 chemins communaux à réhabiliter à Agmé. Nous en avons déjà fait 3 : à Bègue est, Baujon, et Labarthe.
- Nous agissons en concertation avec les services de VGA par ordre d'état des voiries et surtout l'état de nos finances.
- Le programme se poursuit en 2025 avec la réfection du chemin de Goudard, suivi de celui des Granges.

# CRÉATION DE VOIRIE + PARKING

- Création d'un parking végétalisé et création d'une voie nouvelle reliant la route Départementale n° 265 à la rue du Puits et ainsi desservir la salle des fêtes de la commune.
- Val de Garonne Agglomération dans le cadre de sa compétence voirie est maître d'ouvrage de ces voiries. À ce titre, VGA finance la totalité du montant des travaux, dont l'estimation (réactualisée en août 2024) s'élève à 104 000,00 € HT, soit 124 000,00 € TTC.
- Conformément à l'intérêt communautaire de VGA, la commune d'AGMÉ doit apporter un fonds de concours correspondant à 50% du restant à charge HT des travaux.
- Ce fonds de concours d'un montant estimatif de 52 000,00 € HT sera appelé à la réception des travaux et recalculé au vu du montant réel des travaux.
- Val de Garonne Agglomération en tant que maître d'ouvrage unique se chargera de solliciter toutes subventions relatives à ces travaux, en particulier la demande de DETR au titre des subventions 2025 **MAIS L'ETAT N'A PLUS D'ARGENT!**

La commune d'AGMÉ devra apporter un fonds de concours d'un montant estimatif de 52 000,00€ correspondant à 50% du reste à charge du montant HT de l'opération. Emprunt bancaire nécessaire.

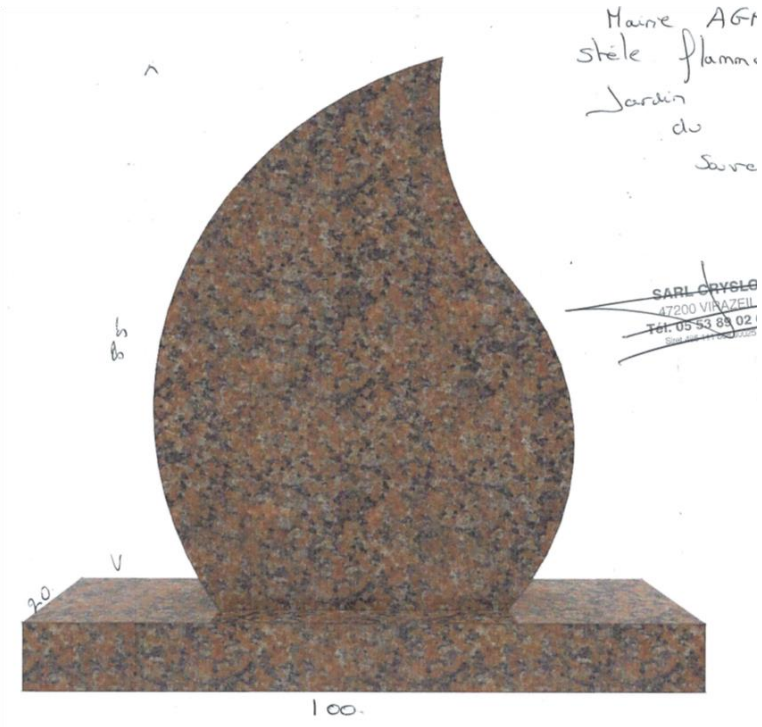
# TABLES DE PIQUE-NIQUE

- Deux tables de pique-nique ont été acquises le 25 mai 2021
- Elles ont été volées dans la nuit du 19 au 20 juillet 2024.
- Une main courante a été déposée à la gendarmerie de Tonneins et une déclaration de sinistre a été faite et enregistrée par Groupama en date du 25 juillet 2024.
- La commune choisi de les remplacer par des tables en ardoise
- Reste à charge pour la commune, après intervention de l'assurance:  
**1 240,40 €**
- En charge du dossier: Nicolas GIBERT

# TRAVAUX AU CIMETIERE

- 1/ Le déplacement du columbarium: **c'est fait**. 960 € (investissement)
- **RAPPEL**: une case de columbarium coûte 400 € pour une durée renouvelable de 50 ans (délibération de 2016).
- Projet final: l'aménagement d'un jardin du souvenir
- 2/ Le goudronnage d'une partie des allées du cimetière: en attente de l'intervention de l'entreprise
- 3/ Le projet de repeindre les portes de l'église et les planches de rives sont toujours en cours. Nous venons enfin de trouver 1 peintre qui accepte de faire ces travaux.

# NOUVEL EMPLACEMENT DU COLUMBARIUM



# GESTION DES DÉCHETS AU CIMETIERE

Stop aux plastiques dans le bac à déchets verts!



# AUTRES INVESTISSEMENTS 2024

- Renouvellement des panneaux d'entrée et de sortie de village avec panneaux en occitan 906,82€

*Déplacement de l'entrée du bourg côté nord sur la départementale et ajout de panneaux sur la route communale direction Puymiclan*

- Traitement du mur en pierre contre les moisissures
- Remplacement du boîtier électrique des cloches (église) 1291,20€
- Réparation des circuits électriques de la Salle des fêtes 529,20€
- Travaux de réfection pont mitoyen Labretonie (pont de la Palanque) 670,57€

# SUITE TRAVAUX FAIT OU A FAIRE

## DEVIS SIGNÉS

- Réfection des trottoirs centre Bourg le long du château au niveau des gouttières et de la gestion des eaux pluviales: **A FAIRE**
- Haie du cimetière: taille et désépaississement. **A FAIRE**

# RECETTES EXCEPTIONNELLES

- Un don de 200 € en contrepartie du don de la scène communale plus aux normes à une associations de musique.
- Location de la salle des fêtes pour 1 280 €
- **RAPPEL:** prix de la location habitants Agmé 60 €
- Prix habitants extérieurs 300 €
- Associations du village GRATUIT

# IL RESTE BEAUCOUP A FAIRE MAIS...

- L'accompagnement financier de l'Etat est aujourd'hui très aléatoire voire inexistant pour les petites communes rurales.
- Le département et la Région n'équilibreront pas leurs budgets en 2025 c'est une certitude. Quid des subventions à l'investissement?
- La situation de VGA est compliquée aussi. Nous sommes incapables d'avoir des visions à long terme et certainement que des services à la population seront abandonnés.
- **NÉANMOINS** Agmé soutiendra le voyage scolaire de fin d'année en Dordogne. Montant 2000 euros.

# BIENVENU

- Bienvenu aux nouvelles habitantes

Gwenaëlle GUILLEMOIS et sa fille Julia

- **INFO INTERCOMMUNALE**: bravo à Pascale MELLA qui représente la commune d'Agmé au sein du Conseil de Développement de VGA.

- La commune d'Agmé accueillera le Bureau communautaire de VGA en mai 2025. Ce sera la deuxième fois depuis le début du mandat.

Merci pour votre attention.